

FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES

FIXATION DES TARIFS 2019 POUR LA LOCATION DE SALLES – ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

Rapporteur : Monsieur Frédéric VANHILLE, Président.

Lors de la séance du 4 octobre 2018, le comité syndical a fixé, pour 2019 les tarifs applicables en cas de location de salles appartenant au syndicat, par des tiers.

Afin de ne pas nuire à l'activité, notamment associative, il est proposé de compléter cette délibération pour d'autres cas de gratuité, en plus de celle déjà prévue pour les assemblées générales.

Ainsi la location de ces salles pourrait être également gratuite dans les cas suivants :

- Dans le cas d'activité à caractère caritatif ou philanthropique
- Dans le cas d'activité à caractère éducatif ou de formation

De plus, il est proposé que la location soit gratuite si la demande d'utilisation émane de l'une des communes membres du SIDF.

Le Comité Syndical,

- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions qui seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2019,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir,

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet

Et publié le **12 DEC. 2018**

Fait à Dunkerque, le 6 décembre 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Frédéric VANHILLE.



République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 29 novembre 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 6 décembre 2018 – 18 h 00

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Grégory EVRARD

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS - Bernard WEISBECKER -
Patrice BERTELOOT – Alexandra DEMAIRÉ

Suppléants : Florence VANHILLE

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Thierry WALLYN a donné pouvoir à Florence VANHILLE - Patrice
VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID – Laurent MAZOUNI -
Bruno DEMAN.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE – Catherine VERLYNDE - Grégory
EVRARD.